



Chambre des communes  
CANADA

## **Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord**

---

AANO • NUMÉRO 021 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 3 juin 2010**

—  
**Président**

**M. Bruce Stanton**



## Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord

Le jeudi 3 juin 2010

•(1530)

[Français]

**Le président (M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC)):** Bon après-midi, députés, invités et témoins.

C'est la 21<sup>e</sup> rencontre du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord. À l'ordre du jour, nous avons l'étude du Développement économique des territoires du Nord: barrières et solutions.

Cet après-midi, nous recevons M. Keith Martell, le président-directeur général du conseil d'administration de la Banque des Premières Nations du Canada. Aussi, du Conference Board du Canada, nous recevons M. Gilles Rhéaume qui est le

[Traduction]

vice-président, Politiques publiques. Nous accueillons également, via vidéoconférence à partir de Whitehorse, David Morrison, président-directeur général de la Société d'énergie du Yukon.

Pour la gouverne de nos témoins, je signale que nous avons été avisés que nos délibérations pourraient être interrompues en raison de votes ou de procédures à la Chambre. Je voulais que vous le sachiez à l'avance. Le cas échéant, nous vous fournirons des indications sur le déroulement des choses.

Comme vous le savez sans doute déjà, nous allons débiter par un exposé d'une dizaine de minutes pour chacun de vous, et nous passerons ensuite aux questions des membres du comité.

Nous commençons avec M. Martell. Vous avez 10 minutes.

**M. Keith Martell (président-directeur général, Conseil d'administration, Banque des Premières Nations du Canada):** Merci de me donner l'occasion de vous présenter cet exposé.

Je vais vous fournir d'abord quelques informations générales sur la Banque des Premières Nations du Canada, nos modes de fonctionnement et nos activités. Nous sommes énormément actifs dans le Nord. En fait, c'est l'une des principales régions où nous faisons des affaires et c'est celle qui connaît la plus forte croissance.

La Banque des Premières Nations du Canada est une banque à charte canadienne qui s'emploie principalement à offrir des services financiers sur le marché autochtone canadien. La banque offre aux Autochtones et aux non-Autochtones, aux entreprises et aux gouvernements une gamme complète de services bancaires personnels et commerciaux, y compris des prêts, des hypothèques, des investissements, des comptes courants et la gestion des liquidités.

Avec l'ouverture de notre succursale d'Iqaluit la semaine prochaine, nous serons présents dans plusieurs régions du Canada, dont la Saskatchewan, l'Ontario, le Manitoba, le Yukon, le Nunavut et le Québec.

La Banque des Premières Nations a été créée en 1996 suivant une formule conçue et élaborée par des Autochtones et pour des

Autochtones, et se voit comme un tremplin important vers l'autonomie économique des Autochtones.

L'orientation stratégique imprimée par les actionnaires fondateurs consistait à assurer la croissance de la banque tout en augmentant la part détenue par des Autochtones, jusqu'à ce que son contrôle passe aux mains d'un groupe d'actionnaires autochtones à participation multiple. En 2007, Atuqtuarvik Corporation, une société appartenant à des Inuits du Nunavut, et Gwich'in Settlement Corporation d'Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), sont venus se joindre aux actionnaires déjà en place au Yukon ainsi qu'en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec.

C'est dans les territoires du Nord que l'on retrouve quelques-uns de nos principaux actionnaires au Canada. Nous avons déjà des succursales dans deux de ces trois territoires et la prochaine à ouvrir desservira le troisième.

Les actionnaires autochtones détiennent 80,1 p. 100 des actifs de la banque. Il s'agit d'organisations progressistes aux vues similaires présentant une diversité culturelle et linguistique, et ce sont tous des chefs de file respectés au sein de leurs économies régionales respectives.

Grâce au soutien de nos actionnaires autochtones, notre banque a toujours su maintenir sa croissance et sa rentabilité. Nos taux de pertes sur prêts commerciaux sont très faibles, même si nous faisons des affaires dans bien des régions que d'autres estiment très risquées.

Compte tenu de l'expérience acquise par notre banque, je crois que nous sommes à même d'anticiper d'excellentes possibilités de développement économique et commercial dans les territoires du Nord. Nous nous sommes d'ailleurs engagés de façon très concrète à contribuer à cette croissance.

Je vais prendre quelques moments pour vous parler des obstacles au développement économique du Nord. Vous serez peut-être étonnés de constater qu'aucun des obstacles que je vais vous mentionner ne concerne directement la création d'entreprises, mais qu'ils touchent bien davantage la mise en place d'un environnement propice à cette fin.

Selon nous, le manque d'éducation est l'un des principaux obstacles au développement économique et à l'exploitation des débouchés dans le Nord. Trop peu de gens ont suivi une formation en bonne et due forme dans les métiers, la gestion ou dans une profession pour assurer la bonne marche financière à long terme d'une entreprise. Lors d'une récession, comme celle qui a frappé au cours des dernières années l'économie fondée sur les matières premières, les moins instruits sont les premiers à partir, alors qu'en période de prospérité, ils sont beaucoup moins bien rémunérés que tous les autres.

L'accès aux soins de santé est un autre obstacle qui nous apparaît important. Dans le Nord, on met beaucoup trop l'accent sur les soins à prodiguer aux malades et pas suffisamment sur l'appui aux services de santé. Les gouvernements dépensent des millions de dollars pour transporter les malades vers les établissements de santé du Sud, ce qui oblige les proches de nos employés à quitter les collectivités où ils sont actifs. C'est tout le tissu social de nos entreprises clientes qui s'en trouve perturbé lorsque des membres importants de leur équipe de gestion ou de leur personnel administratif doivent s'absenter pour un rendez-vous médical à Winnipeg, Saskatoon, Montréal ou Ottawa.

Il y a également les coûts élevés généralement associés à toute activité commerciale dans le Nord. Comme vous le savez, les étendues sont très vastes et le transport est extrêmement dispendieux. La main-d'oeuvre est plus onéreuse en raison du coût de la vie plus élevé et le bassin insuffisant de gens instruits vivant dans le Nord oblige à offrir des salaires considérablement plus généreux pour inciter des gens du Sud à déménager pour venir assurer le bon fonctionnement et la gestion des entreprises.

Il faut compter des sommes beaucoup plus considérables et des délais nettement plus longs simplement pour faire venir des marchandises ou des intrants pour nos entreprises. Par exemple, nous avons dû expédier il y a près d'un an le matériel requis (guichets, ordinateurs et coffres-forts) pour notre nouvelle succursale d'Iqaluit qui n'ouvrira ses portes que la semaine prochaine.

• (1535)

Il y a aussi un manque flagrant d'infrastructures. Lorsque nous déménageons un employé vers une collectivité du Nord où nous sommes actifs, cette personne se retrouve sur une liste d'attente pour avoir accès à un logement.

Je crois que les institutions bancaires font également partie des infrastructures nécessaires pour faire des affaires. Dans bien des collectivités nordiques, il peut en coûter jusqu'à 800 ou 1 000 \$ à une personne pour se rendre en avion à la succursale la plus proche afin d'ouvrir un compte de banque. Ce n'est pas tant que les banques ne veulent pas ouvrir des comptes à distance, mais notre réglementation exige que nous voyions le client pour vérifier personnellement son identité. Notre banque a déjà eu recours pour ce faire à des agents de la GRC qui ont vérifié pour nous l'identité de certaines personnes directement dans leur localité, mais nous savons que nous flirtions ainsi avec les limites de la réglementation qui veut que ce soit l'un de nos employés qui procède à cette vérification.

Même l'accès aux infrastructures générales comme les réseaux d'aqueduc et d'égout et les services publics est très difficile et dispendieux pour une banque qui souhaite ouvrir une succursale ou toute autre entreprise qui veut prendre de l'expansion.

Un exemple de ce manque d'infrastructures a été porté à mon attention aujourd'hui même. Notre succursale d'Iqaluit doit ouvrir ses portes le 7 juin. Nos employés sont sur place depuis deux semaines pour suivre une formation. Des publicités seront diffusées à compter

de la semaine prochaine pour annoncer l'ouverture. L'édifice est entièrement prêt, l'infrastructure est en place, l'électricité est installée, et les employés y suivent leur formation. Mais pour pouvoir ouvrir nos portes au public, nous avons besoin d'un certificat du commissaire aux incendies indiquant que notre édifice public est en règle, et le seul commissaire aux incendies du Nunavut a démissionné hier. Nous nous retrouvons donc dans la situation où nous serons peut-être incapables d'ouvrir notre succursale. Nous avons engagé des coûts considérables pour le personnel et les installations, alors que les gouvernements des territoires ne semblent disposer d'aucun plan de rechange pour composer avec les aléas du faible bassin de ressources à leur disposition pour gérer les infrastructures nécessaires aux activités commerciales.

Pour conclure, j'aimerais traiter brièvement des mesures que les gouvernements devraient prendre selon moi pour favoriser un meilleur développement économique dans le Nord.

Bien que les programmes ciblés de développement économique — ceux qui visent le démarrage d'entreprises et le soutien financier nécessaire — sont plus efficaces que par le passé, j'estime tout de même que les gouvernements devraient surtout s'employer à créer un environnement où le développement économique a les meilleures chances possibles de se réaliser. Pour ce faire, il faut d'abord et avant tout modifier la démarche gouvernementale à l'égard du développement économique.

J'ai pu constater le succès des Premières nations qui ont modifié leur approche du développement économique pour en devenir les facilitateurs plutôt que les exécutants, grâce à la création d'un milieu propice.

Quand vient le temps d'évaluer la capacité des gouvernements des Premières nations à assurer une prospérité financière durable et à instaurer un environnement favorable au développement économique, le travail des professeurs Kalt et Comell de la Kennedy School of Government de l'Université Harvard constitue une référence de tout premier plan. Leur travail était fondé sur une analyse de tribus des États-Unis qui sont parvenues à développer leur économie malgré les nombreux obstacles qui se dressaient sur leur chemin. Leurs constatations ne visent pas uniquement les tribus américaines et peuvent fort bien être applicables aux Premières nations du Canada. J'estime, en outre, que les caractéristiques relevées devraient être prises en compte par les autres ordres de gouvernement qui souhaitent établir les conditions gagnantes pour le développement économique.

Leur étude a permis de comparer deux approches du développement économique: celle fondée sur les emplois et le revenu et celle misant sur l'édification d'une nation.

En général, l'approche fondée sur les emplois et le revenu est très réactive et ne s'appuie sur aucune orientation stratégique. On réagit en fonction des objectifs des différents intervenants, sans nécessairement prendre en considération de façon prioritaire les besoins, les forces et les volontés de la collectivité. On met l'accent sur les retombées à court terme. J'en profite souvent pour me payer un peu la tête des députés. Il est généralement plutôt facile de trouver un député que sera très heureux de participer au lancement d'une entreprise qui crée 20 emplois pour une année, mais qui ne daignerait pas se déplacer si l'entreprise ne créait qu'un seul emploi pour une période de 20 ans. C'est pourtant le même nombre d'années-personnes, ou à peu près; la différence étant qu'en créant 20 emplois pour un an, la banque va hériter de 20 prêts non remboursés pour l'achat d'une camionnette, car 20 personnes vont se retrouver sans travail et dans l'obligation de se recycler au bout de cette année. En créant ne serait-ce qu'un seul emploi pour 20 ans, on permet aux gens non seulement d'acheter une camionnette, mais aussi une résidence, de faire instruire leurs enfants et de créer de l'activité économique au sein de leur collectivité.

● (1540)

Il faut également en venir à considérer que le développement économique ne relève pas uniquement du ministère responsable. Nous devons réfléchir à la manière d'intégrer le développement économique au processus de planification en matière d'éducation, de santé et d'infrastructures.

La démarche misant sur l'édification d'une nation est une approche beaucoup plus stratégique. Elle s'inscrit dans un plan fondé sur les forces et les besoins à long terme de la collectivité. Comme elle vise en priorité les retombées à long terme, on ne s'intéresse guère aux initiatives à court terme ne créant pas une capacité durable.

**Le président:** Nous allons devoir en rester là pour l'instant, monsieur Martell.

On nous a indiqué que les votes se tiendraient autour de 16 h 30, ce qui signifie que la sonnerie va commencer à retentir dans environ 17 minutes. Il faudra alors voir si tout le monde est d'accord pour poursuivre pendant quelques minutes encore, mais nous avons tout de même le temps d'entendre chacun de vos exposés et de peut-être vous poser quelques brèves questions. Je vous prie donc de m'excuser, car je dois passer au prochain témoin en m'en tenant strictement au temps prévu pour votre déclaration.

Merci, monsieur Martell, pour votre exposé très succinct.

Nous passons à M. Rhéaume du Conference Board du Canada qui dispose de 10 minutes.

**M. Gilles Rhéaume (vice-président, Politiques publiques, Conference Board du Canada):** Je vous remercie.

En septembre dernier, nous avons lancé l'initiative la plus ambitieuse de l'histoire du Conference Board — soit depuis 1954 —, le Centre pour le Nord. C'est un projet quinquennal qui n'est donc en marche que depuis huit mois. Pour l'instant, 38 organisations participent au projet dans le cadre de la table ronde des dirigeants. Il y a déjà eu deux rencontres, une à Yellowknife en septembre et l'autre à Whitehorse, il y a trois semaines à peine.

Ce centre a pour but d'aider les différents intervenants à dégager une vision précise de la prospérité durable pour le Nord et à recommander des mesures à prendre pour concrétiser cette vision. Au cours des cinq prochaines années, nous souhaitons donc parvenir à mobiliser tous les intervenants dans le but de définir les politiques, les stratégies et les actions nécessaires pour que cette vision devienne réalité.

Je ne pourrai pas vraiment vous parler des mesures pouvant être recommandées aujourd'hui, car le processus n'est en marche que depuis huit mois, mais je tiens à vous mettre au courant des actions que nous avons entreprises et à faire le point avec vous sur certaines de nos activités.

D'entrée de jeu, je vous dirais que le travail du centre est guidé par sept grands principes, dont celui d'une approche holistique.

[Français]

Nous avons besoin d'adopter une approche holistique, parce que l'interdépendance entre les facteurs est si grande que si on étudiait une seule dimension, on manquerait le bateau.

Le deuxième principe est l'engagement et la coopération des groupes autochtones. Ces groupes forment une partie importante du Nord. L'engagement ne consiste pas à soutenir les questions autochtones proprement dites, mais bien à envisager la situation autochtone dans le contexte global du développement du Nord et de sa prospérité.

Nous avons aussi une vue à court terme et à long terme. Des gestes peuvent être posés dès maintenant: comme des gestes concernant les problèmes structureux. Par exemple, les problèmes liés aux changements climatiques sont davantage à long terme et il nous faudra plus de temps pour s'y attaquer convenablement.

Un autre principe est celui de la perspective du Nord. Notre perspective a été empruntée au conseil des ministres du développement du Nord. Ce Nord canadien recouvre plus de 80 p. 100 de notre territoire. Ça correspond non seulement aux trois territoires, mais aussi aux régions nordiques de sept de nos dix provinces.

Pour en arriver à notre programme, nous avons développé un schéma.

[Traduction]

C'est un cadre de recherche que nous avons présenté l'automne dernier aux intervenants qui l'ont vraiment bien accueilli. Il est basé sur trois thèmes fondamentaux: les collectivités prospères; le développement économique; et la sécurité et la souveraineté. S'y ajoutent cinq thèmes transversaux qui correspondent aux difficultés à surmonter. M. Martell en a déjà abordé quelques-uns dont les transports et les infrastructures; toute la problématique du capital humain, non seulement en termes d'éducation, mais aussi pour la formation et le perfectionnement ainsi que pour le recrutement et le maintien en poste de travailleurs spécialisés.

Il y a d'autres difficultés qui sont généralement de nature plus délicate. On pense, par exemple, à toute la question de la gouvernance et de l'élaboration des politiques; il faut que les intervenants chargés de prendre ces décisions soient en mesure d'élaborer des politiques pertinentes.

Le quatrième thème transversal est celui des populations en bonne santé. M. Martell a traité des difficultés associées aux soins de santé. Je crois que nous devons également nous pencher sur les déterminants plus généraux de la santé comme le logement, l'éducation, le soutien du revenu et d'autres facteurs sociaux.

Enfin, la durabilité de l'environnement sera également un élément clé.

Nous nous occupons actuellement du travail préparatoire nécessaire relativement aux trois thèmes fondamentaux. Pour ce qui est des collectivités prospères, il faut noter qu'on recense environ 1 700 collectivités dans le Nord, chacune d'elles ayant des caractéristiques et des défis qui lui sont propres. Nous nous efforçons actuellement de définir en quoi consiste une collectivité prospère dans le contexte du Nord. Nous avons consulté des résidents du Nord pour savoir ce qu'ils en pensaient. Les gens ont différentes idées quant à la façon dont cette prospérité peut se définir, mais certains dénominateurs communs peuvent être dégagés. Dans ce contexte, nous devons toutefois noter d'importantes lacunes en matière d'information. Nous essayons de brosser un portrait économique, social et environnemental de chacune de ces communautés.

Malheureusement, toutes les données nécessaires ne sont pas disponibles. Il en existe bien pour certaines composantes, mais pas pour toutes. Ce sera un obstacle de taille pour ceux qui souhaitent examiner la situation en profondeur en vue de réaliser certains progrès. Nous envisageons différentes mesures à prendre pour améliorer les choses à ce chapitre. Comme le développement économique et les collectivités prospères vont de pair, il s'agit de voir comment nous pouvons combiner ces deux thématiques pour aller de l'avant.

Dans le cadre de notre étude, nous avons examiné le potentiel économique du Nord. À l'heure actuelle, l'économie nordique est fondée sur les ressources naturelles et les services publics. Ce sont les deux principaux secteurs d'activité et ils vont continuer de jouer un rôle de premier plan dans le Nord. Les services publics ne se limitent pas aux seuls ministères gouvernementaux; il faut également inclure l'éducation, la santé et les services sociaux.

On note également certaines possibilités émergentes. Même si les débouchés sont encore très minimes pour l'instant, il y a là un potentiel susceptible de croître. C'est le cas de secteurs comme le tourisme, les pêches, l'agriculture et les services environnementaux.

Nous examinons d'ailleurs la possibilité de cartographier ce potentiel économique. Il existe des différences très marquées entre les territoires et les parties nordiques des provinces. Pour l'instant, les secteurs les mieux nantis se retrouveraient dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nord de l'Alberta. Le Nunavut figure généralement au rang des plus démunis. Chacune des régions a donc des défis et des possibilités qui lui sont propres, mais toutes n'en sont pas au même stade de développement.

Si les Territoires du Nord-Ouest se tirent si bien d'affaire, c'est grâce à l'extraction des diamants. Il y a effectivement un écart énorme entre les niveaux d'activité qu'on y recense par rapport à la période précédant l'exploitation diamantifère.

Dans le Nord de l'Alberta, nous savons que les bons résultats sont attribuables aux projets de développement énergétique qui ont cours avec les sables bitumineux.

Le Nunavut et d'autres régions offrent également d'excellentes possibilités en la matière, mais ne les ont pas encore exploitées en raison des problèmes qui se présentent.

Nous traitons également de l'aspect sécurité et souveraineté. Je sais que vous ne vous intéressez pas nécessairement à la question de la souveraineté de l'Arctique, mais cela demeure un enjeu majeur. La sécurité dans le Nord est cruciale, tout comme celle des collectivités si l'on veut qu'elles soient prospères et propices au développement économique.

• (1545)

Nous sommes en train de nous rendre compte que même les experts du domaine n'arrivent pas à se faire une idée globale des menaces et des vulnérabilités qui touchent le Nord canadien. C'est un aspect que nous devons considérer dans nos plans d'action pour l'avenir.

Voilà donc essentiellement en quoi consiste notre travail actuel.

Nous intensifions également nos efforts de mobilisation auprès de représentants clés des sept provinces présentes dans le Nord et de chacun des trois territoires dans le cadre d'un programme intitulé NorthWords, fondé sur le principe de l'interconnexion autour d'une plaque tournante. Nous essayons de déterminer comment nous pouvons mobiliser les intervenants afin d'obtenir l'information dont nous aurons besoin pour notre travail et de les renseigner en retour sur nos efforts et les résultats de nos recherches.

Nous allons de plus créer un portail qui sera accessible à tous. Vous pourrez y consulter une carte interactive et de l'information sur les recherches en cours.

Nous travaillons aussi à l'élaboration de la publication *Here, the North*, une série de cartes faisant ressortir les différences entre les régions nordiques ainsi qu'entre le Nord et le Sud au moyen d'indicateurs socioéconomiques. En examinant ces différents indicateurs, nous constatons que la ligne de démarcation tracée par les ministres responsables du développement du Nord est une ligne tout à fait concrète qui est peut-être la plus importante au Canada. Cette démarcation nous interpelle vraiment à l'égard de certaines réalités, notamment quant aux écarts en matière de niveau de scolarité, de revenu par habitant ou de logement, surtout quant à la problématique des logements surpeuplés. Il s'agit pour nous de sensibiliser les Canadiens à la réalité du Nord de manière à pouvoir aller de l'avant pour améliorer les choses.

C'était donc l'essentiel de mes observations préliminaires pour aujourd'hui. Comme nos travaux débutent à peine, nous avons encore peu de choses à dire au sujet des constats effectués, mais je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions.

• (1550)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Rhéaume.

Monsieur Lemay.

[Français]

**M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Je sais qu'on n'aura pas beaucoup de temps pour poser des questions avant le vote. Aussi, le Conference Board du Canada pourrait-il nous faire parvenir *Territorial Outlook* de janvier 2010?

**Une voix:** Oui.

**M. Marc Lemay:** Ah, il est déjà... Allez-vous le traduire en français? Pourrions-nous en avoir une copie pour les membres, s'il vous plaît?

**Une voix:** Oui.

**M. Marc Lemay:** Je vous remercie.

**M. Gilles Rhéaume:** Celle-ci est la première prévision qu'on a faite par rapport aux trois territoires. Ce sera un produit qu'on fera deux fois par année. C'est la première fois qu'on a une prévision basée sur des modèles économétriques. On l'avait toujours fait sur le tas — si on peut dire — sur un bout de papier. Cette fois-ci, on aura un outil dont on pourra se servir.

**M. Marc Lemay:** Est-il en français?

**M. Gilles Rhéaume:** On a un sommaire en français.

**M. Marc Lemay:** Envoyez le sommaire, s'il vous plaît.

**M. Gilles Rhéaume:** Très bien.

[Traduction]

**Le président:** Si vous pouviez nous fournir ces documents en français, monsieur Rhéaume, ce serait formidable.

Nous en arrivons enfin à M. Morrison, qui attend patiemment depuis le début de notre séance. Nous allons maintenant écouter l'exposé que vous présentez au nom de la Société d'énergie du Yukon. Nous sommes heureux que vous puissiez nous parler aujourd'hui à partir de Whitehorse.

Vous avez la parole.

**M. David Morrison (président-directeur général, Société d'énergie du Yukon):** Je vais prendre d'abord quelques minutes pour vous parler du rôle joué par notre société. Nous sommes le principal producteur et transmetteur d'énergie électrique au Yukon. Nous étions autrefois une société d'État fédérale qui fournissait de l'électricité au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Nous sommes toutefois désormais un service public yukonnais.

Nous fournissons de l'énergie hydroélectrique à la plupart des collectivités du territoire. Il y a quelques localités isolées qui continuent de recourir au diesel, mais la majorité des communautés du Yukon sont alimentées à partir de nos trois centrales hydroélectriques situées à Mayo, Whitehorse et Aishihik, tout près de Haines Junction.

Jusqu'à tout récemment, notre territoire pouvait compter sur un important surplus d'électricité. Ce surplus est en train de fondre.

Avant que nous parlions d'hydroélectricité ou d'énergie renouvelable, je crois qu'il est important que vous compreniez bien que le réseau du Yukon est isolé, tout comme celui des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Et il n'existe donc aucune possibilité de connexion avec les réseaux du Sud ou entre nos propres réseaux pour l'achat et la vente d'électricité. Du fait de notre isolement, nous avons en outre mis en place au Yukon un réseau d'appoint complet en diesel. S'il y a un problème de transmission ou de production dans nos centrales hydroélectriques, nous pouvons alimenter le réseau grâce au diesel. Nous préférons ne pas avoir à le faire car c'est très dispendieux — et j'y reviendrai tout à l'heure.

Notre surplus d'hydroélectricité s'est amoindri au cours des dernières années pour devenir presque nul. Plusieurs années après les Territoires du Nord-Ouest, nous connaissons une croissance importante dans le secteur de la mise en exploitation des ressources. Nous avons d'ailleurs raccordé une nouvelle mine à notre réseau il y a environ un an et demi. Avant d'être connectée au réseau, cette mine fonctionnait au moyen d'énergie produite à partir du diesel. Ce raccordement nous a donc permis de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre de nos territoires. Nous permettons par le fait même à la mine de réaliser d'importantes économies par le truchement de notre réseau.

Nous avons eu recours pour ce faire à un modèle que je qualifierais de très novateur. La compagnie minière a contribué au projet de ligne de transmission qui était en construction. Même si elle n'était pas raccordée directement à la ligne principale, la société minière a dû construire, par ses propres moyens, une ligne secondaire pour rejoindre le réseau. L'entreprise a toutefois payé sur les deux tableaux. Elle a payé sa contribution à la ligne principale et épongé les coûts de la construction de la ligne secondaire.

Nous allons ajouter une autre mine au réseau cet été et plusieurs autres sont en attente dans le cadre d'ententes d'achat d'électricité, ce qui contribue d'autant à accroître la demande sur notre réseau. En

guise d'illustration, nous produisons actuellement quelque 350 gigawattheures d'énergie électrique et nous prévoyons dépasser les 550 gigawattheures d'ici 2017. Pour bien des entreprises, il s'agit d'un atout majeur. C'est également un atout pour nous tout comme pour notre territoire. Mais dans le secteur des services publics, dans celui des infrastructures, cinq ou six ans ce n'est pas très long. Et c'est assurément insuffisant.

En tant que service public, nous nous sommes engagés à produire de l'énergie propre et verte. Nous ne produisons rien qui ne soit pas renouvelable et nous comptons poursuivre dans le même sens. Cela étant dit, il y a toutefois un obstacle de taille qui nous attend. Permettez-moi de vous donner un exemple pour illustrer la différence entre le recours à une source renouvelable d'énergie à coût abordable et l'utilisation du diesel, la méthode traditionnelle de production d'électricité dans le Nord et peut-être aussi dans les autres régions isolées du pays, comme les portions nordiques des provinces.

À l'heure actuelle, nous vendons en gros notre hydroélectricité à une société locale de distribution à Whitehorse. Nous la vendons pour l'instant à environ 6,8 à 6,9 ¢ le kilowattheure. Si nous devons utiliser du diesel pour produire le même kilowattheure et le vendre en gros... Au prix actuel du diesel, mais cela peut varier d'un jour à l'autre, on se situerait aux environs de 30 ¢ le kilowattheure. J'aimerais que vous gardiez ces importants chiffres à l'esprit pour la suite de ce débat. Et le coût du diesel n'est qu'un élément. Il va donc de soi que le prix de l'énergie grimperait considérablement si nous devons emprunter cette avenue.

● (1555)

Si je vous parle de gigawattheures, c'est parce que c'est le terme utilisé en alimentation énergétique. Il faut également alors payer le prix des émissions de gaz à effet de serre qui s'élèvent à environ 700 tonnes par gigawattheure d'énergie. Alors, si nous devons fournir quelques centaines de gigawattheures additionnels d'énergie par année en utilisant le diesel, nos coûts augmentent considérablement, tout comme la quantité de gaz à effet de serre que nous émettons.

Nous avons eu la chance au cours des dernières années de compter sur l'aide du gouvernement fédéral. Nous avons ainsi eu accès à une petite somme du fonds Chantiers Canada — quelques millions de dollars — pour nous aider à réaliser un projet de ligne de transmission. Nous avons obtenu un autre montant de 5 millions de dollars pour l'installation d'une turbine dans une centrale hydroélectrique, et nous avons été les premiers au pays à bénéficier de l'aide financière du Fonds pour l'infrastructure verte. Nous avons reçu un total de 71 millions de dollars pour la construction du projet Mayo B et pour le parachèvement d'un lien de transmission qui assurera la connexion avec tous nos réseaux.

Nous nous sommes réjouis de toutes ces avancées, mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg. Le projet Mayo B nous fournira une solution pour les quelques années à venir, mais si le taux de croissance que nous anticipons se concrétise — et nos chiffres sont très conservateurs —, nous aurons besoin d'une grande quantité d'infrastructures nouvelles. Permettez-moi de vous dire que ces infrastructures sont essentielles à l'avenir économique du territoire. Si nous ne pouvons pas fournir de l'énergie électrique à coût raisonnable tant aux sociétés d'exploitation des ressources qu'à nos villes et municipalités au fur et à mesure de leur croissance, le coût de la vie dans le Nord, qui est déjà considérablement plus élevé qu'ailleurs, un problème que mes collègues ont aussi signalé, atteindra un niveau carrément inabordable si nous commençons à facturer 25 ¢ ou 30 ¢ le kilowattheure.

Je sais qu'il y a des collectivités du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest où ces taux sont déjà beaucoup plus élevés, mais permettez-moi de vous signaler que les clients de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Québec paient généralement leur électricité environ 5,5 ou 6 ¢ le kilowattheure. Au Yukon, le consommateur paie entre 12 ¢ et 14 ¢, selon que l'on doit utiliser ou non du diesel.

J'aimerais prendre quelques instants pour vous parler plus précisément de quelques-unes de nos activités. Depuis 2006, nous travaillons à l'élaboration d'un plan très détaillé pour l'approvisionnement en ressources au cours des 20 prochaines années. Dans le cadre de nos efforts pour offrir de nouvelles solutions, nous avons un programme de recherche géothermique qui est en cours — il en est à sa troisième année. Je crois que nous sommes la seule entreprise au Canada à faire de la recherche dans ce secteur. Nous y avons consacré 1 million de dollars l'an dernier et nous y investirons un autre million cette année. Nous avons un programme hydroélectrique très complet qui mise sur l'amélioration des installations existantes. Nous avons en outre mis en oeuvre un programme de recherche sur l'énergie éolienne ainsi qu'un programme de valorisation énergétique des déchets. Nous redoublons d'efforts pour faire progresser ces initiatives de manière à avoir toute l'électricité voulue à notre disposition pour alimenter nos industries et nos collectivités lorsque notre territoire connaîtra le développement et la croissance anticipés.

Notre bassin de population très réduit et les coûts très élevés de notre infrastructure énergétique, voilà ce qui entrave toutes ces initiatives. Si nous n'avions pas obtenu le soutien financier du Fonds pour l'infrastructure verte aux fins du projet Mayo B, le prix du kilowattheure produit serait l'équivalent de celui généré au moyen du diesel, ce que nous ne pouvons pas nous permettre. C'est un problème que vous retrouverez dans toutes les régions du Nord. Comme les populations sont réduites et les infrastructures sont coûteuses, ce sont les contribuables qui doivent en faire les frais au sein d'une industrie réglementée, mais ils n'en ont plus les moyens en l'absence de subventions permettant de ramener les coûts à un niveau raisonnable.

Cela m'amène à parler d'un autre obstacle...

● (1600)

**Le président:** Je vais devoir vous interrompre, monsieur Morrison. La sonnerie se fait entendre.

Chers collègues, je crois que la sonnerie d'appel retentira pendant 30 minutes. Je dois maintenant demander votre accord pour que nous poursuivions nos travaux pendant que le timbre retentit. Comme je pense bien que c'est un appel de 30 minutes, nous devrions pouvoir continuer pendant au moins 15 minutes encore.

Alors si vous êtes d'accord, nous allons poursuivre.

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Comme il ne semble y avoir aucune objection, nous allons continuer. Merci de votre compréhension.

Monsieur Morrison, je vous laisse encore une minute, après quoi nous passerons aux questions des membres du comité. Merci.

**M. David Morrison:** Formidable. Cela me laisse amplement de temps.

Le dernier obstacle réside dans la capacité des communautés et des gouvernements des Premières nations à gérer de grands projets d'exploitation des ressources et de développement des infrastructures. Cette capacité n'existe tout simplement pas, tant au niveau financier qu'au chapitre des ressources humaines.

Nous établissons des partenariats avec les Premières nations pour nos projets; c'est notre politique. Nous ne nous lançons pas dans l'exploitation des ressources en l'absence de partenariat. Mais il est très difficile de mobiliser les communautés des Premières nations, surtout parce qu'elles n'ont pas les capacités financières et les ressources humaines nécessaires pour assurer la poursuite de ces projets de développement. C'est une lacune qu'il faut absolument s'employer à combler.

Je vais m'arrêter là pour l'instant.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Morrison.

Vos trois exposés ont été très intéressants. Ils vont beaucoup nous aider dans notre étude.

Nous passons sans plus tarder aux questions des membres du comité. Nous allons fonctionner suivant la formule habituelle.

Nous allons poser quelques questions et revenir une fois le vote terminé, en présumant qu'il n'y en aura qu'un seul. Nous reviendrons dans cette salle pour terminer la séance.

[Français]

Monsieur Lévesque, vous voulez soulever un point, ou peut-être une question?

● (1605)

**M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Je suggérerais tout simplement, monsieur le président, que nous ayons chacun cinq minutes. Si jamais on ne pouvait pas revenir après coup, on aurait...

[Traduction]

**Le président:** Pourquoi ne pas essayer des tours de trois minutes de manière à permettre le plus de questions possible?

Commençons avec Mme Neville. Vous avez trois minutes.

**L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Merci beaucoup.

Merci à nos trois témoins. Vos exposés étaient en effet fort intéressants.

J'avais préparé plusieurs questions détaillées, mais je ne vais pas vous les poser.

Vous avez parlé de ressources humaines et de capacité financière. Compte tenu du peu de temps à ma disposition, je vous pose une seule question à tous les trois. Si vous aviez un seul souhait quant à la réponse du gouvernement fédéral aux enjeux prioritaires que vous avez soulevés, quel serait-il?

**M. Keith Martell:** Je vais commencer.

Je crois que l'éducation est la priorité principale. Si nous examinons le cas des entreprises prospères qui font affaire avec nous, leur succès vient du fait qu'elles sont dirigées par des gens de la région qui comprennent bien les besoins et les volontés des communautés pour lesquelles ils travaillent et qui sont capables de produire des résultats. Et cette capacité leur vient d'une instruction suffisante. Nous avons la chance de compter parmi bon nombre de nos clients et groupes d'actionnaires des gens qui, pour une raison ou une autre, ont acquis cette capacité. Mais bien d'autres ne peuvent tirer avantage des excellentes possibilités qui s'offrent à eux en raison des lacunes en matière d'éducation dans le Nord.

Je crois que l'éducation rapporte vraiment. En ma qualité de comptable agréé, je peux vous assurer que c'est l'éducation qui produit les plus gros dividendes.

**L'hon. Anita Neville:** Merci.



**Le président:** Monsieur Rhéaume.

[Français]

**M. Gilles Rhéaume:** Je serais d'accord avec M. Martell. L'éducation est le point le plus important de ce point de vue.

Par contre, une chose est importante. On ne peut pas avoir des écoles dans toutes les communautés existantes. Cela dit, de nos jours, on a des outils électroniques qui permettent le développement des compétences par Internet. Je crois qu'il y a une lacune de ce côté-là, soit le manque d'investissement dans cette infrastructure. Ça pourrait aider beaucoup de communautés du Nord à avoir accès à l'éducation, qui est essentielle.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Morrison, voulez-vous apporter votre grain de sel? Aviez-vous quelque chose à ajouter?

**M. David Morrison:** Je suis d'accord avec les observations formulées. Je pense seulement aux investissements nécessaires pour les infrastructures, qui ne peuvent pas attendre que la population soit instruite ou, disons, mieux instruite. J'estime que ces derniers commentaires concernant l'éducation peuvent s'appliquer à bien des régions. Mais nous devons mettre à la disposition des collectivités les fonds nécessaires pour concrétiser ces infrastructures, de manière à ce que les sommes consacrées au développement ne servent pas à la production d'électricité à partir de diesel ou à d'autres causes perdues semblables.

[Français]

**Le président:** Merci, madame Neville.

Monsieur Lévesque, vous avez maintenant trois minutes.

**M. Yvon Lévesque:** Merci, monsieur le président.

Bonjour, messieurs.

Je profite de l'occasion pour saluer M. Namagoose. C'est un ami personnel que tout individu a avantage à côtoyer. C'est un homme très important et dynamique. D'ailleurs, je dois féliciter la nation crie, qui a travaillé de concert avec les élus du Québec pour obtenir un pavillon universitaire où ils peuvent apprendre dans leur langue et leur culture.

Dans ce contexte, les Cris ont mis à profit leur leadership et ont investi à partir des banques. Monsieur Martell, vous êtes certainement au courant du dossier. J'aimerais que vous nous expliquiez dans quels domaines les Premières nations ont investi et dans lesquels elles s'impliquent dans l'économie de leur environnement.

J'aimerais savoir aussi, si jusqu'à maintenant, il y a de la formation spécifique en administration. On sait qu'ils sont bien nantis en avocats, mais qu'en est-il de l'administration des affaires plus spécifiquement? On aura besoin d'écoles professionnelles et de métiers. Actuellement, où investissent les Cris? Car on sait qu'il y a des investissements. Où suivent-ils leur formation dans le moment?

•(1610)

[Traduction]

**M. Keith Martell:** Vous avez raison. Ils bénéficient d'un avantage important en raison des possibilités découlant du développement hydroélectrique dans les établissements de leur région. Il arrive souvent que des gens du Sud n'ayant jamais visité de collectivités des Premières nations — mais ayant entendu parler de pauvreté, d'infrastructures déficientes, de manque d'éducation et de tout le reste — se demandent lorsqu'ils arrivent dans une communauté crie comment il se fait que toutes les rues soient pavées, que toutes les

maisons soient neuves, qu'il y ait un véhicule devant chacune d'elles et que tout le monde travaille. Tout cela est le résultat de la politique des Cris qui ont misé sur l'éducation et développé leur infrastructure en fonction des actifs qu'ils se sont donnés avant de s'assurer que leurs gens soient capables de participer au processus.

Vous avez donc tout à fait raison. C'est un excellent exemple de ce qui peut être accompli si vous créez des conditions favorables à l'activité économique et si vous donnez à chacun les moyens d'y contribuer.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, le secteur financier est l'un des moins bien développés. Nous avons bien de la difficulté à trouver des gestionnaires autochtones pour notre banque en raison du manque de diplômés en commerce ayant reçu la formation financière requise.

J'ai discuté précédemment avec M. Duncan au sujet de l'Association des agents financiers autochtones du Canada. C'est une organisation nationale qui accomplit un travail extraordinaire pour renforcer les capacités des gestionnaires financiers au sein des collectivités et créer un réseau national des professionnels de la gestion financière provenant des communautés des Premières nations. Cette association apporte vraiment une aide efficace.

[Français]

**Le président:** Merci, messieurs Lévesque et Martell.

Je laisse maintenant la parole à Mme Crowder.

[Traduction]

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Je serai brève. J'ai deux questions très rapides. La première s'adresse à M. Martell.

Vous avez souligné l'importance de changer l'approche gouvernementale en matière de développement économique en préconisant spécifiquement une démarche misant sur l'édification de la nation.

Pourriez-vous nous expliquer en quoi pourrait consister cette nouvelle approche du développement économique?

**M. Keith Martell:** C'est un conseil que nous donnons à la plupart de nos clients des Premières nations. Nous recherchons des clients qui présentent les caractéristiques d'une gouvernance efficace.

Ce n'est pas vraiment révolutionnaire. Il s'agit simplement de stabiliser les institutions et les politiques gouvernementales de telle sorte qu'une entreprise comme la nôtre sache à quoi s'en tenir quant aux règles applicables pour faire des affaires là-bas.

**Mme Jean Crowder:** Mais quelle contribution peut apporter le gouvernement fédéral?

**M. Keith Martell:** Il peut d'abord et avant tout aider les gouvernements locaux du Nord, que ce soit les gouvernements autochtones ou ceux des territoires, à créer un milieu propice.

En toute honnêteté, je crois que le gouvernement fédéral devrait peut-être aussi envisager une approche semblable en matière de développement économique. Plutôt que d'investir uniquement dans le lancement de nouvelles entreprises, il faudrait parfois faire le nécessaire pour qu'un commissaire aux incendies soit en poste au Nunavut quand j'en ai besoin d'un pour ouvrir une succursale. Il faut créer un environnement favorable au développement économique.

Il ne s'agit pas de financer le démarrage d'une entreprise ou d'investir dans son développement, mais de mettre en place les conditions favorables à ce développement. J'estime qu'il y a suffisamment de possibilités économiques dans le Nord pour que des entreprises décident d'aller y tenter leur chance si les infrastructures nécessaires sont en place.

**Mme Jean Crowder:** Très rapidement, monsieur Morrison, les changements climatiques semblent-ils avoir des répercussions sur votre capacité de produire de l'hydroélectricité?

**M. David Morrison:** Ce n'est pas nécessairement ce que nous constatons, mais il faut un certain temps pour que cela se manifeste. En tout cas, nous vivons une année très sèche dans le Nord. Il y a beaucoup de feux de forêt. Nos réservoirs ne sont pas encore remplis, mais la prochaine année pourrait être tout à l'opposé. Il a plu toute la journée aujourd'hui; c'est peut-être un signe.

En tant que service public, nous considérons que nous devons faire le nécessaire pour ne pas contribuer davantage aux changements climatiques. Nous allons nous efforcer d'éviter les émissions de gaz à effet de serre et de nous en tenir à l'énergie renouvelable en nous employant à suivre sur une période prolongée les répercussions sur les bassins hydrologiques.

Une année d'observation ne suffit pas. Il faut surveiller la situation pendant plusieurs années.

**Le président:** Merci, madame Crowder.

Passons à M. Duncan.

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président. Je constate qu'il nous reste presque 18 minutes, alors nous sommes en assez bonne posture.

Ma première question s'adresse à M. Morrison.

Vous avez parlé du Plan d'action économique qui vous a beaucoup aidé à combler vos besoins pour plusieurs années à venir, mais vous avez établi un plan pour les 20 prochaines années et vous savez que devrez accroître considérablement vos capacités compte tenu de la croissance prévue.

Je me demandais si vous pouviez nous donner une idée de vos priorités. De quoi avez-vous besoin pour donner suite à votre plan pour les 20 prochaines années? Quelle serait votre priorité en matière d'aide fédérale? Est-ce que cela comprend un raccordement au réseau alaskien ou au réseau nord-américain via la Colombie-Britannique et le nouveau prolongement de Bob Quinn Lake?

• (1615)

**M. David Morrison:** Merci, monsieur le président.

Permettez-moi d'apporter quelques précisions. Comme nous en sommes encore à l'étape de l'élaboration d'un certain nombre de nouveaux projets, nous n'avons pas encore quantifié l'aide fédérale souhaitée. Mais je dois vous dire que nous ne serons pas en mesure

de construire de nouvelles infrastructures renouvelables d'envergure sans une aide financière importante du gouvernement fédéral, car nous ne pouvons pas obtenir ce soutien financier à l'échelon territorial ou auprès de nos clients.

Quant aux possibilités de raccordement, il n'existe pas à ma connaissance en Alaska un réseau pouvant nous offrir la capacité dont nous avons besoin. Il va de soi que nous aimerions pouvoir nous raccorder au réseau de la Colombie-Britannique via Bob Quinn Lake, surtout quand BCTC aura terminé le prolongement de la ligne de transmission, mais cela exige d'énormes investissements. Il faudrait sans doute quelques milliards de dollars pour procéder à ce raccordement.

Je crois effectivement qu'il faudra en définitive dépenser beaucoup d'argent pour aider le Nord à mettre en place l'infrastructure électrique dont il a besoin, mais je ne suis pas sûr que la solution proposée soit celle qui convienne, compte tenu des coûts considérables qui en découlent. Nous serions certes heureux de pouvoir examiner la question avec les instances fédérales.

Si nous arrivons à trouver des ressources géothermiques, si nous pouvons vraiment concrétiser ce programme de valorisation énergétique des déchets, cela nous sera d'une grande utilité. Il ne faut toutefois pas perdre de vue le fait que le secteur des ressources est une industrie cyclique et que nous n'avons pas les moyens de construire des infrastructures trop lourdes. Nous ne pouvons nous permettre de nous retrouver avec ces infrastructures sur les bras lorsque le secteur des ressources piquera du nez ou lorsqu'il y aura ralentissement économique.

**Le président:** Merci, monsieur Morrison.

Chers collègues, auriez-vous d'autres questions avant que nous ne levions la séance? Si vous en avez, nous pourrions revenir après le vote. S'il n'y en a pas, en revanche, je ne vois pas pourquoi nous ne libérerions pas nos témoins, car il faut compter une trentaine de minutes avant que nous puissions reprendre nos travaux.

Êtes-vous d'accord pour que nous levions la séance?

**Une voix:** Oui.

**Le président:** D'accord.

Ne partez pas tout de suite. Je veux remercier comme il se doit tous nos témoins pour leur contribution d'aujourd'hui. Je vous prie de nous excuser pour cette interruption qui a changé le cours normal de notre séance.

Chers collègues, nous nous réunirons à nouveau mardi après-midi. C'est Mme Crowder qui présidera cette séance. Je vous dis donc à mardi en souhaitant un excellent week-end à ceux que je ne verrai pas d'ici là.

Merci. La séance est levée.







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les  
Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à  
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Additional copies may be obtained from: Publishing and  
Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the  
following address: <http://www.parl.gc.ca>